

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**



Le 28 janvier 2025

## MRAe Auvergne-Rhône-Alpes

Inspection générale de l'Environnement et du Développement durable

La Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) Auvergne-Rhône-Alpes a délibéré les avis suivants entre le 8 janvier et le 28 janvier 2025 :

## **AVIS DÉLIBÉRÉS**

- Implantation d'un parc photovoltaïque sur la commune de Prémilhat (03)
- Réaménagement des quais de la rive droite du Rhône à Lyon (69)
- Extension du tramway des Nations au sein de la ZAC Ferney-Genève-Innovation et les évolutions de la ZAC secteurs Douane-jura, Paimboeuf et Très-La-Grange par la sur la commune de Ferney-Voltaire (01)
- Révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Miribel (01)
- Élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUi-H) de la communauté d'agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône (69)
- Révision allégée n°1 du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de Grenoble-Alpes Métropole (38)
- Modification n°4 du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de Grenoble-Alpes Métropole (38)
- Réaménagement du secteur Brésy sur le domaine skiable de Praz-de-Lys Sommand à Taninges
  (74)
- Création d'une unité touristique nouvelle (UTN) structurante sur le secteur Côte 2000 (PLU) de Villard-de-Lans (38)
- Révision du schéma de cohérence territoriale (Scot) du Bassin annécien (74)

- Révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Bourg-en-Bresse (01)
- Élaboration du plan local d'urbanisme de la commune de Boudes (63)
- Création de la zone d'aménagement concertée (ZAC) pour la requalification du secteur ex-Allibert à Grenoble et Echirolles, au sein du projet GrandAlpe (38)
- Prélèvements pour l'irrigation dans les bassins versants de la Drôme, de la Véore-Barberolle, de la Bourne, de la Méouge, du Roubion-Jabron, de la Berre et de l'Isère (05/07/26/38)
- Création du quartier nourricier de Peyssilieu porté par Meyzieu Distribution et la Métropole de Lyon sur la commune de Meyzieu (69)

## **AVIS CONFORMES**

• Modification n°2 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Crest (26) par suite d'un recours gracieux

La MRAe Auvergne-Rhône-Alpes a également délibéré collégialement des avis conformes sur des évolutions de documents d'urbanisme que vous trouverez ici.

La mission régionale d'Autorité environnementale Auvergne-Rhône-Alpes émet des avis et des décisions portant sur la qualité de la démarche d'évaluation environnementale et sur la prise en compte de l'environnement par le projet ou le plan ou programme ainsi que sur la lisibilité du dossier pour le public. Ses avis et décisions s'adressent à la maîtrise d'ouvrage du projet ou l'organisation en charge d'élaborer le plan ou programme, à l'autorité en charge d'autoriser le projet ou d'approuver le plan ou programme ainsi qu'au public afin qu'il soit en mesure de contribuer aux décisions qui le concernent. La MRAe est composée de membres issus de l'IGEDD et de membres associés, issus de la société civile ; ils délibèrent collégialement leurs avis. Pour l'exercice de sa mission, la MRAe bénéficie de l'appui technique d'une équipe de la Dreal Auvergne-Rhône-Alpes.

Retrouvez l'ensemble des avis et décisions et les rapports annuels de la MRAe Auvergne-Rhône-Alpes sur son site : http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/auvergne-rhone-alpes-r7.html